



FRANSABANK
EL DJAZAÏR SPA

Revue presse

Du 01 au 30 Avril 2017

APS – 06/04/2017

Monétique: la Satim certifiée par MasterCard et Visa avant la fin 2017

La certification de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM) par les sociétés de paiement MasterCard international et Visa devrait être achevée avant la fin de l'année en cours, ce qui permettra à l'opérateur interbancaire algérien traiter les opérations internationales, a indiqué mercredi le président du GIE monétique, Boualem Djebbar.

La certification de la Satim pour devenir un centre de processing international sera normalement valable avant la fin de l'année", a déclaré M. Djebbar en marge d'une réunion du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE monétique) qui a réuni notamment les banques de la place.

Le processus de certification de la Satim par MasterCard devrait être achevé d'ici septembre prochain, celle de Visa est aussi prévu, selon le même responsable.

Cela va permettre ainsi aux banques algériennes de faire des opérations monétiques à partir de l'Algérie sans avoir à recourir aux centres de processing étrangers.

"Une fois la certification Satim donnée, toutes les cartes de transaction via MasterCard passeront ici en Algérie par la Satim, en attendant la certification Visa", a-t-il encore expliqué.

La Satim est chargée notamment de développer l'utilisation des moyens de paiement électronique, la mise en place et la gestion de la plate-forme technique et organisationnelle assurant une interopérabilité totale entre tous les acteurs du Réseau Monétique en Algérie et de l'accompagnement des banques dans le développement des produits monétiques.

De son côté le ministre délégué chargé de l'Economie numérique et de la modernisation des systèmes financiers Mouatassem Boudiaf, a indiqué que cette réunion, dont les travaux se sont déroulés à huis clos, avait pour objectif d'arrêter une stratégie nationale d'adhésion aux organismes internationaux afin de permettre aux résidents algériens ayant des comptes en devise d'utiliser les cartes Visa ou MasterCard lorsqu'ils sont en déplacement à l'étranger.

Le ministre délégué a évoqué également l'importance de la certification de la Satim par rapport aux perspectives du développement du tourisme en Algérie, un secteur sur lequel le gouvernement mise pour diversifier les revenus du pays.

Dans cette optique, les participants à cette réunion ont discuté des possibilités de transformer les Terminaux de paiement électroniques (TPE) locaux en terminaux acceptant des cartes de l'étranger, ce qui va permettre de développer l'économie touristique en facilitant aux touristes étrangers d'effectuer leurs paiement par la carte Visa.

Il s'agit, selon M. Djebbar, de trouver avec le partenaire Visa "une formule qui permettrait d'augmenter le nombre de TPE Visa estimé à 500 seulement actuellement pour toucher les 8.000 TPE locaux existants.

Le GIE monétique attend aussi de Visa international de renforcer davantage sa présence en Algérie où il compte déjà 10 banques qui sont membres, "avec lesquelles il va devoir interagir et faire profiter ses établissements de formation et de certification", note à cet effet M. Boudiaf.

"Nous sommes en train de voir avec Visa comment renforcer les liens de travail, mais d'abord permettre à la SATIM de devenir un centre de processing international pour Visa", selon M. Djebbar.

Créé en 2014 par les banques commerciales de la place, GIE monétique, qui est un organe de régulation, a pour missions essentielles de piloter l'inter bancarité à travers la gestion des standards et normes dans le secteur de la monétique, la définition de produits bancaires et des règles de leur mise en œuvre et la gestion de la sécurité avec pour objectif de promouvoir la monétique par la généralisation de l'usage de la carte de paiement.

APS – 13/04/2017

L'ouverture de bureaux de change est "prématurée" et "non prioritaire"

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, a réitéré que l'ouverture de bureaux de change était "prématurée" et ne constituait pas une priorité.

Les principaux motifs sont que le dinar algérien n'est pas convertible et que le pays ne connaît pas une intense activité touristique, a expliqué mercredi M. Loukal dans sa réponse aux préoccupations soulevées par les membres du Conseil de la nation lors d'une session plénière durant laquelle il a présenté le rapport sur la situation économique et financière du pays.

A ce propos, il a avisé qu'une éventuelle ouverture de bureaux de change, qui ne constitue d'ailleurs pas une priorité, risque de provoquer un épuisement rapide des réserves de change du pays.

Concernant la revalorisation du montant de l'allocation touristique telle que demandée par un membre du Conseil de la nation, le gouverneur de la Banque d'Algérie a soutenu qu'elle n'était pas à l'ordre du jour dans le contexte économique actuel.

Selon lui, en prenant en compte les 4 millions de détenteurs de passeports biométriques, une simple opération arithmétique renseignerait sur le montant de devises à mobiliser en cas d'une revalorisation de l'allocation touristique.

"Il n'est pas question d'alimenter les économies étrangères (des pays destinataires des touristes algériens) alors que l'économie nationale a le plus besoin de ces devises", a-t-il soutenu.

Pour ce qui du taux de croissance prévu à hauteur de 6,5% à l'horizon 2020-2030, M. Loukal a considéré que plus l'économie sera diversifiée, plus l'assiette fiscale sera élargie se traduisant par une hausse des revenus fiscaux (hors fiscalité pétrolière notamment).

Répondant à une autre question quant à savoir si la Banque d'Algérie envisageait de changer les billets de la monnaie nationale pour lutter contre le marché parallèle, M. Loukal a considéré que l'éradication du marché informel nécessitait plutôt la coordination des efforts entre les différentes administrations notamment fiscale et commerciale.